



# FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES

YONNE

## Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances au CHSCT du 11 juin 2018

Monsieur le Président,

Vous convoquez aujourd'hui votre dernier CHSCT avant votre promotion dans le Calvados.

Depuis de nombreuses années la DGFIP est exemplaire et subit la politique dogmatique et constante des gouvernements successifs de diminution des dépenses publiques :

- des milliers de suppressions d'emplois, ce qui en fait la première direction générale en termes d'efforts budgétaires,
- des restructurations incessantes,
- une dégradation des conditions d'exercice des missions,
- une détérioration croissante des conditions de travail,
- un recul significatif des droits et garanties de l'ensemble des personnels.

Alors que la rétractation du réseau se poursuit sans relâche avec pour conséquence une concentration accrue de l'exercice des missions, des fusions et des fermetures de services, les propos du Directeur général et du ministre de l'Action et des Comptes Publics attestent que la DGFIP va devoir payer un lourd tribut à l'effort demandé à la Fonction publique d'État dans le cadre du programme Action publique 2022 :

- fermeture de plus d'un millier de trésoreries et de plusieurs centaines de SPF,
- disparition programmée des SIP,
- création d'agences comptables pour les collectivités territoriales volontaires et les établissements publics de santé,
- transfert de la mission topographique à l'IGN,
- transfert éventuel d'une partie du recouvrement à l'URSSAF,
- passage de la gestion des HLM en comptabilité privée...

Dans le même temps, le gouvernement s'attaque aux droits des personnels à être défendus. Par la fusion des Comités Hygiène et Sécurité et des Comités techniques, le secrétaire d'État à la Fonction publique annonce la couleur en matière de CAP : suppression pure et simple en matière de mobilité/mutation et de promotion, et impossibilité de les saisir individuellement.

Ainsi, plus aucun acte de gestion ne devrait être soumis au contrôle des représentants des personnels qui, informés des décisions de l'administration n'auront aucune possibilité de recours administratif non juridictionnel pour les agents. C'est la fin des droits et garanties des personnels

Ceci « pour une meilleure organisation du dialogue social en recueillant uniquement l'avis des représentants du personnel », dont vous, monsieur le Président, vous ne tiendrez aucun compte puisqu'il n'est que consultatif.

A l'heure où nous attendons les conclusions officielles du rapport CAP 22, tout est donc fait pour dégrader les conditions de travail des agents et les chiffres des dernières journées de grève montrent à quel point, vos agents sont à bout et qu'aucun service n'est épargné.

Concernant notre CHSCT, nous sommes bien conscient que l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR) pour 2019 que vous allez nous proposer prochainement, sera bien plus destructrice que les années précédentes. Il va de soi que vos agents en subiront toutes les conséquences, à tous niveaux.

Pour faire face au risque du travail sur double écran, prévu dans le PAP 2018, il est proposé au CHSCT l'achat d'écrans informatiques de tailles et de résolutions identiques. Lors du groupe de travail du 29 mai 2018, Solidaires Finances a réaffirmé que cette dotation est réservée aux agents déjà utilisateurs de double écran.

Monsieur le Président, Solidaires Finances vous demande donc d'établir et de diffuser aux membres du CHSCT, un plan d'installation de ces nouveaux écrans (par sites et par services) avant leur achat, c'est uniquement à ce titre que Solidaires Finances validera cette dépense au titre de l'exemplarité et de l'urgence.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous espérons que votre successeur respectera le bon fonctionnement du CHSCT de l'Yonne et que vous saurez lui transmettre les consignes nécessaires.